

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE SEANCE PLENIERE DU 19 SEPTEMBRE 2017

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 19 septembre 2017, à 17h30 en salle R01** Ferdinand Cabanne, sous la présidence du Professeur F. HUET.

Membres présents :

Collège A :

Mmes C. Binquet, D. Chulia, L. Du villard
MM E. Lesniewska, M. Maynadié, P. Ortega-Deballon.

Collège B :

Mmes M.C. Brindisi, F. Goirand,
MM C. Andres, S. Audia, D. Carnet, H. Devilliers, F. Lirussi

Collège P :

Etudiants circonscription médecine :

Mme AL Atchia, M. Sovcik, M. Andre
M. N. Renardet,

Etudiants circonscription pharmacie :

Etudiants circonscription maïeutique :

Mme M. Nicod

Collège BIATSS :

Mme C. Segado

Personnalités Extérieures :

Mmes K. Henriot, F. Jandin
M. D. Honnart

Invités à titre consultatif :

Mmes M.C. Busson, B. Gaubil, C. Tournay-Dupont
M. J.N. Beis

Membres excusés :

Mmes P. Faivre, M. Rochelet, C. Thauvin
MM LS Aho, M. Cotte, C. Coutant, D. Erimund

Absents:

Mmes C. Basset, E. Beau, L. Cauquil, A. Fraichard, C. Schirrer, F. Tenenbaum,
MM A. Georges, V. Lefebvre, T. Moulin, P. Richebourg, G. Zanetta

Pouvoirs :

M. Rochelet à F. Lirussi
C. Thauvin à F. Huet

ORDRE DU JOUR

17 H30 : SEANCE PLENIERE

Accueil des nouveaux enseignants et présentation des nouveaux personnels Accueil du nouvel administrateur provisoire de la circonscription Pharmacie

I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 23 Mai 2017

II- INFORMATIONS GENERALES

- Courrier du Président relatif à la mise en place de permanences du Pôle PETREL
- Résultats passerelles 2016-2017
- Résultats Ecole Inserm 2016-2017
- Inscription Ecole Inserm 2017/2018
- Commission année Recherche Médecine et Pharmacie
- Médecins du Golfe (recensement)
- Révision des effectifs 2018

• Décrets et Arrêtés

- Arrêté du 30 juin 2017 fixant la répartition des contrats d'engagement de service public offerts restant à pourvoir au titre de l'année universitaire 2016-2017
-
- Arrêté du 30 juin 2017 relatif aux gestes qui sauvent
- Note d'information du 13 juillet 2017 relative aux obligations déclaratives déontologiques et aux cumuls d'activités dans la fonction publique hospitalière. (non évoqué)
- Instruction ministérielle du 3 Août 2017 relatif au DFMS et DFMSA pour 2018-2019
- Arrêté du 7 août 2017 rappelant pour l'année 2017 et projetant pour la période 2018-2021 le nombre global d'internes en médecine à former par spécialité et par subdivision territoriale

III- FINANCES

- Présentation du BR2
- Nouveaux tarifs CELLi MAP
- Prix de thèse Alexandre DOUSSOT
- Don ARICMI
- Sortie d'inventaire
- Climatisation et congélateurs
- Adoption du principe de participation des étudiants à l'envoi des diplômes
- Divers

IV- SCOLARITE

- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Pharmacie du 13 Juin 2017
- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Médecine du 12 Septembre 2017
- Compte-rendu de la réunion PACES du 14 septembre 2017
- Point d'étape sur la réforme du 3^e cycle

V- UMDPCS

- **Election de la nouvelle Direction**
- Présentation de nouvelles formations
- Modification de DU-DIU

VI- QUESTIONS DIVERSES

Le Pr. Maynadié ouvre la séance à 17h15 et excuse le retard de Monsieur le Doyen.

Il présente le Pr. Dominique CHULIA, nommée par le Président de l'université administratrice provisoire de la circonscription Pharmacie.

Il présente également les nouveaux personnels HU promus ou intégrant l'UFR à cette rentrée.

PU-PH :

Mary CALLANAN

MCUPH au département de Génétique moléculaire des cancers hématologiques au CHU de Grenoble depuis 2002, elle a effectué l'ensemble de son cursus à Grenoble. Sa discipline universitaire est l'hématologie biologique.

En matière de recherche, Madame Callanan souhaite importer au CHU de Dijon et à l'INSERM 1231 les travaux de recherche qu'elle effectue depuis plus de 15 ans à Grenoble ayant pour thème l'exploration génétique et épigénétique des cancers lymphoïdes. Le transfert de cette activité de recherche vers Dijon offre la possibilité d'intégrer de nouveaux points de synergie scientifique issus des thématiques de recherche de l'UMR INSERM 1231 (hématopoïèse fondamentale, stress, immunothérapie, métabolisme...), en se concentrant particulièrement sur l'identification de nouveaux mécanismes épigénétiques (génomique ou 'post-génomiques') de transformation maligne ou d'évolution clonale et de biomarqueurs dans les cancers lymphoïdes.

Ses fonctions hospitalières au CHU de Dijon s'exerceront au sein du Laboratoire de génétique chromosomique et moléculaire et seront menées en étroite concertation avec les acteurs cliniques et biologiques s'occupant des patients atteints de cancer au CHU de Dijon.

En enseignement, elle souhaite poursuivre l'enseignement par la pédagogie inversée et les approches type « apprentissage par problème » qu'elle pratique depuis plusieurs années à Grenoble. Son projet d'enseignement sera axé sur le renforcement des connaissances des étudiants de médecine et de pharmacie, sur les concepts fondamentaux et cliniques de la médecine de précision / biomarqueurs en cancérologie (tumeur solides et leucémies).

Olivier FACY

MCU-PH en chirurgie générale depuis septembre 2015, il effectue sa recherche à l'Unité INSERM 1231, dans l'équipe de François GHIRINGHELLI.

Son axe de recherche fondamentale porte sur les Thérapies loco-régionales en cancérologie; son axe de recherche clinique a pour thématique « Du mini invasif à la détection précoce de complications en vue d'une réhabilitation améliorée après chirurgie ».

En matière d'activités hospitalières, Olivier Facy participe à l'activité de chirurgie générale et cancérologique au CHU. Il a une compétence en chirurgie bariatrique.

En enseignement, il intervient notamment dans l'enseignement aux internes, et en formation post-universitaire. Son implication dans l'enseignement est croissante en 1^{er} cycle, DES, DESC et DIU.

Marco MIDULLA (excusé)

Praticien hospitalier, chef du Service d'Imagerie Cardiovasculaire, Radiologie et Oncologie Interventionnelle au Centre Hospitalier de Valenciennes, Marco Midulla effectuait sa recherche à l'INSERM/UMR 1048 - I2MC (laboratoire OCFIA). Il souhaite s'intégrer au sein du laboratoire CNRS local pour apporter l'expérience concernant l'imagerie aortique par CFD et développer les techniques innovantes comme c'est le cas actuellement dans les domaines de prise en charge moderne des TVP et de l'Oncologie Interventionnelle.

Ses activités portent, en recherche fondamentale, sur les nouvelles méthodes d'imagerie fonctionnelle de l'aorte. En recherche clinique, ses activités portent sur les techniques innovantes dans la thérapie endovasculaire.

Le candidat a une activité diagnostique en Radio G (echo, scan) et en Imagerie CV (IRM, scanner), en pathologie ischémique, valvulaire, congénitale et en pathologie aortique, artériopathie.

Il souhaite s'intégrer dans le Pole d'imagerie fédéré autour du Pr KRAUSE au côté des Pr COCHET, RICOLFI et LOFFROY pour étoffer l'effectif HU, soutenir et développer la RI, notamment les activités innovantes, participer au développement de l'imagerie cardiovasculaire.

En matière d'enseignement, il souhaite poursuivre la formation des jeunes radiologues au niveau local et en lien étroit avec la SFICV et la SFR et promouvoir en collaboration avec le Pr LOFFROY le CHU de Dijon en tant que centre de formation au sein du CIRSE.

Benoît TROJAK (excusé)

MCU-PH en psychiatrie depuis le 1^{er} septembre 2010, il a effectué son externat et son internat à Dijon, suivis de deux années de clinicat au CHU de Caen. Il est titulaire d'une **capacité d'addictologie clinique** obtenue en 2011.

Il effectue sa recherche au sein du laboratoire INSERM U1093 (Pr Papaxanthis) Cognition, action, et plasticité sensorimotrice, à l'UFR Staps de Université de Bourgogne depuis septembre 2015.

Son activité de recherche porte sur la stimulation cérébrale non invasive (stimulation magnétique transcrânienne répétée et stimulation magnétique transcrânienne à courant continu).

En termes d'activité hospitalière, Benoît Trojak est responsable de l'UF 8310 (addictologie) depuis 2011. Il intervient dans les activités de soins dans l'unité d'hospitalisation de psychiatrie générale : traitement des troubles dépressifs résistants et des hallucinations résistantes par Stimulation Magnétique Transcrânienne répétée (rTMS), Stimulation transcrânienne à Courant Continu (tDCS), et Electro-Convulsivo-Thérapie (ECT), des sevrages complexes en addictologie. Il participe aux consultations de psychiatrie générale, d'addictologie (principalement substitution aux opiacés, alcoolologie, tabacologie), d'orientation vers les différents essais thérapeutiques de psychiatrie ou d'addictologie et à l'antenne médicale de prévention du dopage (AMPD).

En matière d'enseignement, il est responsable de la Capacité clinique d'addictologie (depuis 2011), du DU d'addictologie générale (depuis 2011), responsable régional du DESC d'addictologie (depuis 2011) et co-responsable du DIU prise en charge de la santé orale des patients en situation de handicap (depuis 2015). Il enseigne en PACES, en 2^e année des études médicales, en 2^e cycle (notamment items ECN relatifs à l'addiction), en DES de psychiatrie, en capacité d'addictologie, en DU d'addictologie générale, en DIU Santé orale et handicap, soit 6,5 heures en psychiatrie et 90 heures en addictologie.

Christophe PHILIPPE (excusé)

MCU-PH en génétique à Nancy depuis 2000, il a participé à différents projets de recherche.

En matière de Recherche, il participera aux activités au sein de l'équipe GAD. Il s'agit d'identifier de nouveaux gènes responsables de maladies du développement, en particulier avec encéphalopathies convulsivantes et syndromes Rett-like, d'introduire la médecine génomique dans la pratique médicale, de collaborer avec les laboratoires SHS de la FHU Translad, les unités de recherche de l'UMR Inserm 1231, l'ensemble des équipes françaises travaillant sur les maladies du développement, ainsi qu'avec les équipes internationales.

En enseignement, Christophe Philippe va participer au module de génétique de PC3, à l'enseignement de la biologie cellulaire en PACES, au Master 1 de génétique humaine, à l'UE optionnelle de génétique, au DU de bio-informatique et à la formation médicale continue en génétique.

MCU-PH :

Lucie AMOUREUX

PHU en bactériologie, sa recherche est axée sur l'Achromobacter chez les patients atteints de mucoviscidose.

Elle est le référent bactériologiste pour les infections ostéo-articulaires du CHU depuis 2011 et collabore avec l'ensemble des services du CHU. Elle participe à la formation théorique et pratique des étudiants de pharmacie (Internat) et de médecine (Bactériologie pour PC2 ; DES de Biologie).

Benjamin BOUILLET

PH au CHU de Dijon depuis 2009, il a effectué l'ensemble de son cursus à Dijon. Sa spécialité est l'endocrinologie.

Il est membre de l'équipe PADYS, physiopathologie des dyslipidémies (Pr Verges) au sein de l'Unité INSERM 1231 depuis 2008. Son thème de recherche est l'étude de l'apolipoprotéine C1 chez les patients diabétiques. Son activité de recherche est également centrée sur trois autres thèmes de recherche :

- Impact de la dénutrition sur la cicatrisation des plaies de pied chez les patients diabétiques (Investigateur principal)
- le diabète chez le sujet âgé
- Effet du Liraglutide sur le contenu en graisse hépatique et sur la cinétique des lipoprotéines chez des patients diabétiques de type 2 (Co-investigateur)

Il est co-responsable de la consultation de pied diabétique et responsable d'une consultation de Nutrition du Sport. Son activité clinique est répartie entre les consultations d'endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques. Il est également responsable de l'Unité Sanitaire Somatique de la Maison d'Arrêt de Dijon.

Il a la certification SIDES depuis Mars 2015. Il intervient dans 2 UE optionnelles du 1^{er} cycle. Il intervient également dans les cours de deuxième et troisième cycles, notamment en ce qui concerne les modules de médecine du sport et de médecine d'urgence. Il participe aux conférences de préparation à l'ECN. Il enseigne aussi à l'IFMK de Dijon.

Monsieur Bouillet souhaite également s'investir dans :

- L'enseignement de l'UE8A et de la sémiologie à la Faculté de médecine de Dijon
- L'enseignement aux externes et aux internes au sein du service d'endocrinologie, diabétologie, maladies métaboliques du CHU de Dijon
- La création de dossiers iECN et leur intégration dans la base de données SIDES

Marie-Lorraine CHRETIEN

Chef de clinique au sein du service d'hématologie clinique depuis le 1^{er} novembre 2013, elle a effectué l'ensemble de son cursus à Dijon.

Ses axes majeurs de recherche portent, en recherche translationnelle, sur le myélome. Sa recherche fondamentale concerne la leucémogénèse, elle fait partie de l'équipe 2 du CRI INSERM 1231. Elle projette d'étudier les cellules myéloïdes suppressives au cours des hémopathies malignes. Elle souhaite développer les essais thérapeutiques sur le myélome multiple.

Elle est impliquée dans l'enseignement en direction des internes et des externes et donne également des cours en IFSI. Elle souhaite s'investir dans la préparation aux iECN ainsi que dans la formation paramédicale (IFSI, Maïeutique, Masso-Kinésithérapie).

Vanessa COTTET

Vanessa Cottet est épidémiologiste au CHU de Dijon, sur un poste d'ingénieur de recherche contractuel, détachée dans l'équipe EPICAD « EPIdémiologie et recherche clinique en Cancérologie Digestive » dirigée par le Pr Côme Lepage, Centre de Recherche Inserm 1231.

Ses travaux de recherche s'inscrivent dans une perspective de santé publique visant à améliorer la prévention des cancers, essentiellement des cancers digestifs de Dijon.

Elle est responsable du registre des cancers colo-rectaux de Côte d'Or. Elle est chargée par la Direction du CHU de structurer et d'animer l'axe de recherche « Approches préventives et thérapeutiques du cancer » (avec le Pr Côme Lepage). Elle est également coordinatrice d'un programme ETP (éducation thérapeutique pour le patient) « limiter la dénutrition chez des patients en chimiothérapie pour un cancer digestif ». Une re-structuration des deux modules du CIC est prévue autour de 5 axes. Vanessa Cottet sera l'un des porteurs de l'axe 1 « Cancers et états pré-cancéreux » avec le Dr Nicolas Isambert et le Pr Côme Lepage. Elle apportera également son expertise en « Nutrition » et « Lipidomique » dans les projets que le CIC-EC coordonne autour de ces thématiques sur d'autres axes.

Elle est chargée d'enseignements en Santé Publique, Epidémiologie et Statistiques. Elle enseigne en Master Professionnel « Alimentation et Nutrition Durables » et Master Professionnel « Nutrition-Santé ». Elle souhaite poursuivre sa contribution aux enseignements du Master 2 « Santé Publique et Environnement » spécialité « Epidémiologie, recherche clinique, évaluation » de l'Inter-région Est, de Biostatistiques et lecture critique d'articles dans le cursus médical. Elle souhaite également participer aux enseignements de l'UE Nutrition, Pathologies, Vieillesse du Master Pro « Nutrition Santé ».

Marjolaine GEORGES (excusée)

Chef de clinique - Assistant hospitalo-universitaire en pneumologie depuis le 1^{er} novembre 2013, dans le service du Pr. Bonniaud, sa discipline est la pneumologie.

Elle effectue sa recherche sur : « les conséquences sur le métabolisme énergétique et le contrôle cortical respiratoire d'une hyperactivité des muscles inspiratoires extra-diaphragmatiques compensatrice de la faiblesse diaphragmatique chez les patients SLA » à l'UMR Inserm_S 1158 à la Pitié Salpêtrière.

Sur le plan hospitalier, Marjolaine Georges participe à l'activité quotidienne d'une unité de 14 lits de pneumologie et d'une unité de 6 lits d'appareillage respiratoire, d'une unité huit lits de soins intensifs et surveillance continue de pneumologie, aux gardes et astreintes du service de pneumologie et soins intensifs respiratoires, assure les consultations internes et externes de pneumologie.

En matière d'enseignement, elle est très impliquée dans tous les cycles des études médicales et les iECN, ainsi que dans les écoles du CHU, où elle enseigne la pneumologie et la physiologie. Elle encadre les stagiaires internes et externes du service. Elle enseigne également la physiologie respiratoire et la pneumologie dans les écoles para-médicales.

Charles GUENANCIA

Chef de clinique - Assistant hospitalo-universitaire en cardiologie 2 depuis novembre 2013, il a suivi toutes ses études médicales à Dijon et obtenu son DES de cardiologie et maladies vasculaires en 2012.

Sa recherche fondamentale est axée sur les implications du stress oxydant et du fer dans la cardiotoxicité des anthracyclines et du trastuzumab. Sa recherche clinique est axée sur l'infarctus du myocarde, le choc septique et la chirurgie cardiaque.

Il exerce son activité clinique en cardiologie générale : activité de cardiologie générale, activité de rythmologie invasive, développement des explorations fonctionnelles cardiaques.

En enseignement, il a collaboré à la mise en place des conférences de préparation à l'ECN pour les 4^{èmes} et 5^{èmes} années de médecine. Il participe aux enseignements de physiologie cardiovasculaire, de physiologie digestive et endocrinienne pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} années de médecine. Depuis 2015, il participe aux enseignements de physiologie de la nutrition, de cardiologie et du module optionnel ECG.

Il souhaite poursuivre les enseignements de Physiologie actuels en PC2 et PC3, les enseignements de la physiologie cardiovasculaire en PACES et PC2, poursuivre les TP de Physiologie de la Nutrition en PC2. Il est très impliqué dans la création de TP de physiologie cardiaque en PC2 : projet pédagogique avec achat de 2 mannequins de simulation d'auscultation cardiopulmonaire par l'UFR. L'objectif est de fournir aux futurs externes les bases physiologiques pratiques de l'examen cardiovasculaire.

Cette rentrée voit également le départ et l'arrivée de nombreux personnels administratifs, notamment dans les services de scolarité.

Les modifications dans l'organigramme des personnels administratifs sont présentées par Christine Tournay-Dupont.

Arrivées :

❖ **Au bureau PACES :**

- **Chantal d'INTRONE** qui prend la responsabilité du bureau suite au départ de Murielle Tinelli
- **Catherine MARTIN**, nouvelle gestionnaire, suite au départ de Laurène Girard, consécutif à une réussite à concours

❖ **A la scolarité des PC2-PC3-Master-Maïeutique :**

- Géraldine Vasiljkovic est remplacée par **Marina Opio**.
- Suite au départ en retraite de Martine Goiset (secrétariat pédagogique enseignant), le poste est intégré au bureau PC2-PC3. **Le poste n'est pas encore pourvu.**
- **Léna Pertuy**, responsable du bureau, sera **absente pour congé formation de mi-octobre à mi-février** et sera remplacée.

❖ **A la scolarité Pharmacie :**

- **Céline MATEOS** et **Julia GATT** suite aux mutations de Camille Nicolas et Stéphanie Bonnefoy

❖ **A l'antenne financière :**

- **Véronique David** est en charge des commandes, à la suite de Mélanie Bernard.

❖ Suite au départ de Florence Viot, le poste affecté au secrétariat du Doyen à mi-temps et secrétariat de l'administratrice provisoire n'est pas encore pourvu.

Monsieur le Doyen arrive à 18h00 et revient sur la désignation de Madame Chulia en tant qu'administratrice provisoire par le Président de l'Université. Sa mission consiste à accompagner les changements indispensables au fonctionnement et à l'organisation pratique de la circonscription. Le Doyen a informé ce jour le ministère de cette nomination.

Un mail a été envoyé aujourd'hui aux membres du conseil par Yves Artur et Evelyne Kohli. Le Doyen indique ne pas avoir à faire de commentaires sur le contenu du mail.

Suite à ces deux démissions, deux places sont vacantes au sein du conseil. Une profonde réflexion est en cours avec les services centraux afin de décider si les candidatures pourront être isolées ou si elles devront se faire sous forme de liste, avec alternance homme-femme. Les élections auront lieu début décembre.

Derrière cela se pose la question de la démission du Doyen, qui souhaitait mettre fin à son mandat lors des prochaines élections de février-mars 2018 (renouvellement plénier du conseil). L'Université souhaite qu'une réflexion sur les statuts soit entreprise, mais cela signifie une prolongation du mandat du conseil actuel et de ce fait une prolongation du mandat du Doyen.

Frédéric Lirussi se demande pour quelle raison fusion et statuts seraient remis en cause. Le Doyen répond que la tendance est à l'association des UFR de Médecine et de Pharmacie. Eventuellement, il faudrait regarder les statuts de celles qui se lancent dans cette démarche.

I – Approbation du compte-rendu du conseil du 23 mai 2017

Ce compte-rendu a été diffusé très tardivement, certains membres n'ont pas eu le temps d'en prendre connaissance. Il est approuvé à l'unanimité, sous réserve de modifications qui seraient demandées ultérieurement.

II – Informations générales (cf annexe 1)

1) Courrier du Président relatif à la création du pôle Petrel

Jusqu'à présent gérés par le rectorat de Dijon, les dossiers de retraites des personnels de l'université seront désormais pris en charge par un service mutualisé, dénommé PETREL, basé à Besançon. Un courrier du Président informe de permanences assurées par ce pôle à la maison de l'université en octobre, novembre et décembre.

Compte-tenu de la particularité du statut des HU, il a été convenu entre le Doyen et les gestionnaires du Pôle PETREL que le bureau des personnels de l'UFR (Géraldine Lagoutte) continuerait à être l'interlocuteur unique des HU pour la constitution et la transmission des dossiers.

2) Résultats des jurys passerelles

Sont autorisés à intégrer la 2^e année des études médicales : GRECO Camille et VAUTRIN Florent.

Sont autorisés à intégrer la 3^e année des études médicales : BERGER Hélène, MERAD Manelle, RAT Cédric et ROLLAND-MONNET Clémence.

3) Résultats de l'école INSERM 2016-2017

Un étudiant en médecine dijonnais s'est classé 2^e sur 29 au concours d'admission en 2^e année de l'école INSERM-Liliane Bettencourt, il s'agit de Lucien Ruelle-Le Glaunec. Il est admis en 2^e année du programme de formation à la recherche de l'école INSERM.

Les inscriptions à l'Ecole INSERM pour 2017-2018 se feront du 20 septembre au 6 novembre 2017.

Laurence Duvillard évoque l'école INSERM aux étudiants lors de la réunion de présentation des UE du master. Christel Basset en Pharmacie donnerait cette information tous les ans aux étudiants.

4) Campagne recrutement des médecins du Golfe

8 postes sont potentiellement ouverts : endocrinologie-diabétologie-nutrition/Gériatrie/Médecine vasculaire/Néphrologie/Psychiatrie/chirurgie thoracique et cardio-vasculaire/chirurgie vasculaire/Oto-rhino-laryngologie-chirurgie cervico-faciale.

5) Commission année-recherche Médecine et Pharmacie

10 année-recherche ont été octroyées cette année. Comme d'autres villes de l'interrégion n'avaient pas utilisé la totalité de leur quota, il a été demandé au Ministère la possibilité de récupérer pour Dijon un poste de Besançon. Le ministère a donc donné une autorisation qui reste pour l'instant orale, une 11^e année-recherche serait octroyée.

En ce qui concerne Pharmacie, le dispositif est interrégional.

Décrets et arrêtés

Arrêté du 30 juin 2017 fixant la répartition des contrats d'engagement de service public offerts restant à pourvoir au titre de l'année universitaire 2016-2017

12 CESP non distribués au 20 mars 2017 sont proposés aux facultés de médecine, dont 10 à Dijon (8 pour les externes, 2 pour les internes).

Le CESP peut être conclu à partir de la 2^e année des études médicales, son montant est de 1207 euros brut par mois. Les étudiants s'engagent tous sur un projet de médecine générale mais cette année aux ECN, il y avait 9 postes en ophtalmologie, 5 poste en cardiologie et 6 ou 7 postes en radiologie.

Arrêté du 30 juin 2017 instituant une sensibilisation aux gestes qui sauvent

L'arrêté institue une sensibilisation aux gestes qui sauvent pour permettre au plus grand nombre de citoyens de devenir le 1^{er} maillon de la chaîne des secours et préserver ainsi l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.

Il s'agit d'acquérir en 2 heures les connaissances nécessaires à :

- Assurer la sécurité de soi-même, de la victime et de toute autre personne et de transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe

Le Doyen fait un point sur la **procédure de choix des internes** qui vient de se terminer. 76 postes dijonnais de Médecine Générale ont été pris sur 77, les projections d'origine tablaient sur 60. Les postes du nouveau DES d'allergologie sont tous pris. En gériatrie, 5 postes sur 7 ne sont pas pris.

La réforme du 3^e cycle de Pharmacie connaît une phase de creux dans la progression du dossier. Il y a une réticence à mettre en place un dispositif équivalent à celui des ECNi. En ce qui concerne ces derniers, les problèmes de juin conduisent le ministère à une réflexion pour que la sélection d'entrée en 3^e cycle ne passe plus par les ECN.

Arrêté du 7 août rappelant pour l'année 2017 et projetant pour la période 2018/2021 le nombre global d'internes en médecine à former par spécialité et par subdivision territoriale.

III – FINANCES (cf annexe 2)

- Monsieur Huet présente au Conseil le projet de budget rectificatif n° 2 qui prévoit :
 - 144 236 € en recettes RE
 - 125 056 € en dépenses dont :
 - 26 210 € en fonctionnement
 - 50 796 € en personnel
 - 48 050 € en investissement

La différence entre le montant des recettes et des dépenses – 19180 € – s’explique de la façon suivante :

- 20 000 € sont recettés au titre de la Fondation de France
- Mais 5 000 € seulement sont ouverts en dépenses
- De ces 20 000 € d’écart, il convient de déduire la somme de 820 € qui nous est reversée par le SEFCA, au titre du master AQPS, mais pour laquelle c’est le SEFCA qui fera la recette.

Ce projet est adopté à l’unanimité.

- Sont ensuite soumis au vote du Conseil :
 - L’attribution du prix de thèse au Dr Alexandre DOUSSOT : 800 €
 - De nouveaux tarifs pour Cellimap et la modification de l’un d’entre eux.
 - L’acceptation du Don de l’association ARICMI pour le recrutement d’un assistant ingénieur : 13 500 €
 - L’adoption du principe de refacturation aux utilisateurs en cas de remplacement du groupe compresseur des congélateurs au prorata du nombre d’appareils détenu par chacun d’entre eux – pour information : 2 898,33 € en 2017.
 - L’adoption du principe de participation des étudiants à l’envoi des diplômes : demande accompagnée d’une enveloppe 24*32 250g affranchie en LRAR au tarif en vigueur plus liasse retirée à la Poste et complétée à leur nom et adresse.
 - La sortie d’inventaire d’un Cryostat – n° d’inventaire 1517463 – année d’achat 1988 – valeur résiduelle nulle

Toutes ces propositions sont adoptées à l’unanimité.

Madame Busson indique aux membres du Conseil que le montant de la taxe d’apprentissage sera plus élevé que celui prévu, aux alentours de 74 000 euros contre 58 000 euros pour 2017.

UMDPCS :

POUR INFORMATION ET APPROBATION DES MEMBRES DU CONSEIL :

Cotisation 2017 de membre de la Société Française de Stomatologie Chirurgie Maxillo Faciale et Chirurgie Orale (SFSCMFCO) d’un montant de **460€**.

Cotisation approuvée par l’ensemble des membres du Conseil.

IV – SCOLARITE (cf annexe 3)

1) Compte-rendu du comité pédagogique de Pharmacie du 13 juin 2017

Béatrice Gaubil présente le compte-rendu du comité pédagogique Pharmacie du 13 juin 2017.

Ont été abordées lors de ce comité les modalités satisfaisantes de l'enseignement d'anglais en Pharmacie ainsi que la réflexion à conduire sur les modalités de contrôle des connaissances de l'UE spécifique Pharmacie en PACES.

Les règles concernant les absences d'étudiants en TP sont précisées afin que des dispositions communes soient appliquées à toutes les années. Un taux d'absentéisme de 50% maximum sera toléré, au-delà l'étudiant ne validera pas son contrôle continu.

2) Compte-rendu du comité pédagogique Médecine du 12 septembre 2017

a) Présentation des statistiques de la PACES ainsi que des expérimentations en cours dans certaines universités pour organiser deux concours sur une seule année universitaire et permettre aux étudiants de ne plus subir de redoublement.

Une expérimentation de prise de vue de cours pour les mettre à disposition en streaming est à l'étude. Une réflexion sur les coefficients appliqués à l'UE spécifique pharmacie sera étudiée cette année pour une mise en œuvre à la rentrée 2018.

b) Des modifications des modalités de contrôle des connaissances sont présentées pour le master 1 Santé (ex-BIOPS)

Ces modifications sont présentées en accord avec Besançon. Suite à la démission de Madame Kohli de la co-responsabilité du Master, un nouveau co-responsable devra être désigné.

c) Chirurgie plastique

Les étudiants demandent à ce qu'elle ne soit plus traitée en optionnelle dans la mesure où des questions sont posées aux ECN. Le Doyen en est d'accord

d) Modification du volume horaire du module 12 LCA sur les 3 années de 2^e cycle, afin de se mettre en accord avec la durée effective des enseignements dispensés

e) Commission auditeurs du 25 juillet 2017

22 candidatures ont été examinées et 9 dossiers ont été retenus.

f) Les étudiants de 2nd cycle travaillent, en collaboration avec le Pr. Charles, à l'**élaboration d'un livret de stage**, afin de bénéficier d'un meilleur encadrement.

g) En questions diverses sont abordés :

- La « task force » mise en place par l'UFR dans l'optique d'une meilleure préparation aux ECN sera présentée aux étudiants et aux enseignants lorsqu'elle sera plus aboutie

- le service sanitaire qui devrait démarrer en mars 2018,
- la réouverture de la salle modulable entre 20 heures et 23 heures du lundi au vendredi sous la responsabilité d'étudiants identifiés et volontaires,
- le projet de convention « Va chez le prat' », stage d'observation de 3 jours chez un praticien pendant l'été de P3.

3) Compte-rendu de la réunion PACES du 14 septembre 2017

1458 étudiants sont inscrits en PACES au 1^{er} septembre 2017. Il apparaît qu'un grand nombre d'étudiants choisissent Pharmacie par dépit parce qu'ils ne sont pas classés en rang utile dans d'autres filières. Les mêmes difficultés se rencontrent à Nancy et Strasbourg. Cela entraîne un absentéisme important dans les années supérieures. De ce fait, ces étudiants espèrent intégrer Médecine via la procédure des passerelles.

La pondération de l'UE spécifique pourrait être modifiée. Il pourrait y avoir des classements différents en fonction du choix des filières.

Une liste complémentaire pourrait être mise en place, permettant à des étudiants d'être appelés au-delà des deux mois réglementaires suivant la publication des résultats. Le Doyen indique que cette proposition a été soumise au Ministère.

En odontologie (numerus clausus 30 places), la répartition des 30 places va être modifiée en direction des facultés du Grand Est. L'annonce a été faite au Doyen officiellement ce jour.

En ergothérapie et psychomotricité, le numerus clausus pour Mulhouse a été pourvu cette année.

La composition du jury de PACES 2017/2018 a été établie lors de cette réunion.

Le seuil d'étudiants exclus de PACES à l'issue du 1^{er} semestre est maintenu à **10%**, comme l'an passé.

4) Point d'étape sur la réforme du 3^e cycle

Les nouveaux internes se voient attribuer des postes « sanctuarisés », isolés des choix des internes ancienne version. Les anciens internes eux se voient enlever des postes. Cela crée de gros problèmes dans les hôpitaux généraux. Dans l'arrêté, il est écrit « de préférence » dans de nombreuses disciplines, et cela est majoritairement interprété comme « obligatoire ». Les promotions « intermédiaires » vont faire les frais de la réforme.

5) Master LipTherapl et AQPS

L'université de Besançon demande à ce que soit délibérée en urgence une disposition adoptée par Besançon, relative à la non compensation des UE dont la moyenne est inférieure à 8.

La fiche filière du Master LipTherapl est également présentée aux membres du conseil, les modifications portent sur les MCC mais également sur cette règle de non compensation semestrielle lorsque la moyenne à au moins une UE est inférieure à 8. Des précisions sont également apportées à la fiche filière, qui établit une distinction dans le parcours selon que l'effectif est inférieur ou supérieur à 20 étudiants.

V – UMDPC (cf : annexe 4)

1) Election nouveau directeur

Le mandat de l'actuelle directrice de l'UMDPC prenait fin en juillet. Un appel à candidature avait été lancé, auquel seule Evelyne Kohli a répondu. Le conseil d'UFR de juin n'ayant pu se réunir, une prolongation du mandat d'Evelyne Kohli et de la délégation de signature afférente avait été octroyée par le Président de l'université jusqu'à la réunion du présent conseil.

Madame Kohli ne pouvant assister à ce conseil, Monsieur le Doyen donne lecture aux membres du conseil de son courrier de candidature.

Madame Kohli se représente pour un 2nd mandat d'une durée de 3 ans.

Les membres du conseil se prononcent à l'unanimité en faveur de la candidature d'Evelyne Kohli.

Cette proposition sera transmise à Evelyne METAIS, directrice du SEFCA qui, en vertu des statuts du SEFCA (article 10), émettra à son tour un avis, lequel sera transmis au Président, qui nomme le directeur de l'UMDPCs.

2) Présentation de nouvelles formations

a) Modification du **DU Coopération autour des situations de handicap**, dont les responsables sont Pierre Ancet et Benoît Trojak. La formation compte 140 heures sur une année, le tarif est de 1800 euros /an, le public visé sont les professionnels, les formateurs, les aidants et les bénévoles des secteurs sanitaire, social et médico-social.

b) DIU Remise à niveau de l'exercice de la médecine générale, module 2

Le responsable est le Pr. Beis. Il s'agit d'un parcours personnalisé d'une année, au tarif de 7 000 euros.

Le public visé concerne notamment les médecins ayant fait l'objet d'une procédure ordinaire pour insuffisance professionnelle, les médecins généralistes n'ayant pas pratiqué leur activité professionnelle pendant trois années ou ayant pratiqué une activité autre que la médecine générale.

Ce DIU est national. Il constitue la seconde partie d'une **formation courte « Remise à niveau de la médecine générale »**, qui est un probatoire et constitue la partie 1. Le responsable est Jean-Noël Beis, au tarif de 1 500 euros/an.

c) DIU Dermatologie pédiatrique

Le responsable dijonnais est le Pr. Pierre Vabres.

La formation est organisée sur une année (150 heures) au tarif de 600 euros/an. Les universités associées sont celles de Nice et Nantes.

Le public visé sont les médecins (pédiatres, dermatologues et généralistes) et les étudiants de 3^e cycle.

d) DU Médecine manuelle et ostéopathie

Le responsable est le Pr. Paul Ornetti. La formation a lieu sur 3 ans et donne lieu à la délivrance du titre d'ostéopathe pour les médecins. Le tarif est de 7 500 euros par an.

Sont visés les docteurs en médecine, les étudiants en 3^e cycle d'études médicales, ainsi que les docteurs en médecine et étudiants de 3^e cycle des études médicales ressortissants d'un pays hors UE.

e) Formation courte Rôle du médecin dans les troubles neuro-développementaux chez l'enfant

Le responsable est le Pr. Huet. La formation s'effectue sur un an et dure 7 heures, au tarif de 250 euros.

Le public visé sont les médecins généralistes, les pédiatres, les médecins spécialistes, les médecins scolaires, les médecins de PMI et les internes.

f) Formation courte Le Développement professionnel continu dans le champ de la prise en charge de la santé orale des patients en situation de handicap (Handident)

Le responsable est le Pr. Narcisse Zwetyenga, la formation est organisée sur un an (7 heures) au tarif de 250 euros. Il s'adresse aux chirurgiens-dentistes libéraux.

g) Formation courte Prise en charge à l'officine du patient atteint de cancer (PECOPAC)

Le responsable est le Dr. Antonin Schmitt. La formation a lieu sur un an (12 heures) au tarif de 300 euros. Sont visés les docteurs en pharmacie.

h) Formation courte L'entretien motivationnel en addictologie : aider la personne à engager le changement

Le responsable est le Pr. Benoit Trojak. La formation a lieu sur un an (9 heure de présentiel et 3 heures d'e-learning) au tarif de 450 euros. Sont visés les docteurs en médecine, en pharmacie, les infirmières, les psychologues et les psychothérapeutes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15

A Dijon, le 06 Novembre 2017

Le Doyen

Pr Frédéric HUET

ANNEXES